

REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France

MOBILITÉ SOCIALE # ÉDUCATION

N°11 | JANVIER 2019

LA MOBILITÉ SOCIALE EN HAUTS-DE-FRANCE

L'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle apparaît comme un outil essentiel dans l'évaluation de la bonne santé sociale et économique de la région.

Celle-ci, réalisée par Nathalie Chusseau, économiste et Professeure à l'Université de Lille et Valentine Schmitz, Doctorante en Sciences Economiques, a mis en évidence :

- un différentiel région-France important en termes de position sociale, malgré une tendance à la hausse de la mobilité sociale en France et en Hauts-de-France ces dernières décennies ;
- cette mobilité intergénérationnelle en termes de position sociale est descendante dans la région (mobilité régionale orientée négative, nulle au niveau national) ;
- un différentiel persistant entre la région et la France en termes de niveau d'éducation (part des peu ou pas diplômés plus forte, part des diplômés du supérieur plus faible) couplé à une mobilité sociale intergénérationnelle éducative plus faible.

Ce fort déterminisme social a donc des conséquences sur la réussite scolaire et l'égalité des chances, la répartition des revenus et des richesses, sur l'état de santé des individus, leurs conditions de vie en tant qu'actifs et retraités, et leur accès à l'emploi.

La région Hauts-de-France connaît depuis plusieurs décennies une transformation de son tissu productif qui pose des enjeux majeurs afin de concilier mutation économique et progrès social. Là où les difficultés économiques ont été les plus marquées, des territoires ont pu connaître un réel décrochage, avec de moindres perspectives de progrès social pour les habitants.

Les Hauts-de-France sont ainsi marqués par des inégalités de développement humain et de capacités qui sont des inégalités dynamiques dotées d'une forte inertie et de reproduction susceptibles de séparer durablement les habitants des territoires (cf Repères n°10). Si une montée en niveau des qualifications est observée, un déterminisme social continue néanmoins à creuser les inégalités : les Hauts-de-France se caractérisent par une moindre mobilité intergénérationnelle qu'à l'échelle nationale, en termes de catégorie sociale et en termes de diplôme.

Ce constat est préoccupant pour plusieurs raisons. Concrètement, cela signifie que les enfants des classes populaires accèdent difficilement aux classes moyennes et les enfants des classes moyennes aux niveaux supérieurs, et ce dans un contexte national où la mobilité sociale est déjà limitée et en régression¹.

Or, les inégalités sociales déterminent les inégalités d'éducation, donc les inégalités de revenus, et elles ont un effet cumulatif. On les retrouve tout au long du cycle de vie avec pour les classes populaires des conséquences en termes de risque-chômage plus élevé, des conditions de vie médiocres, un accès aux soins limité et un mauvais état de santé, un accès à la formation continue également plus restreint et un niveau de vie à la retraite beaucoup plus faible. Et ces inégalités se transmettent aux générations suivantes. En outre, de nombreuses études ont montré que le milieu social influençait la réussite scolaire : ceci est particulièrement vrai

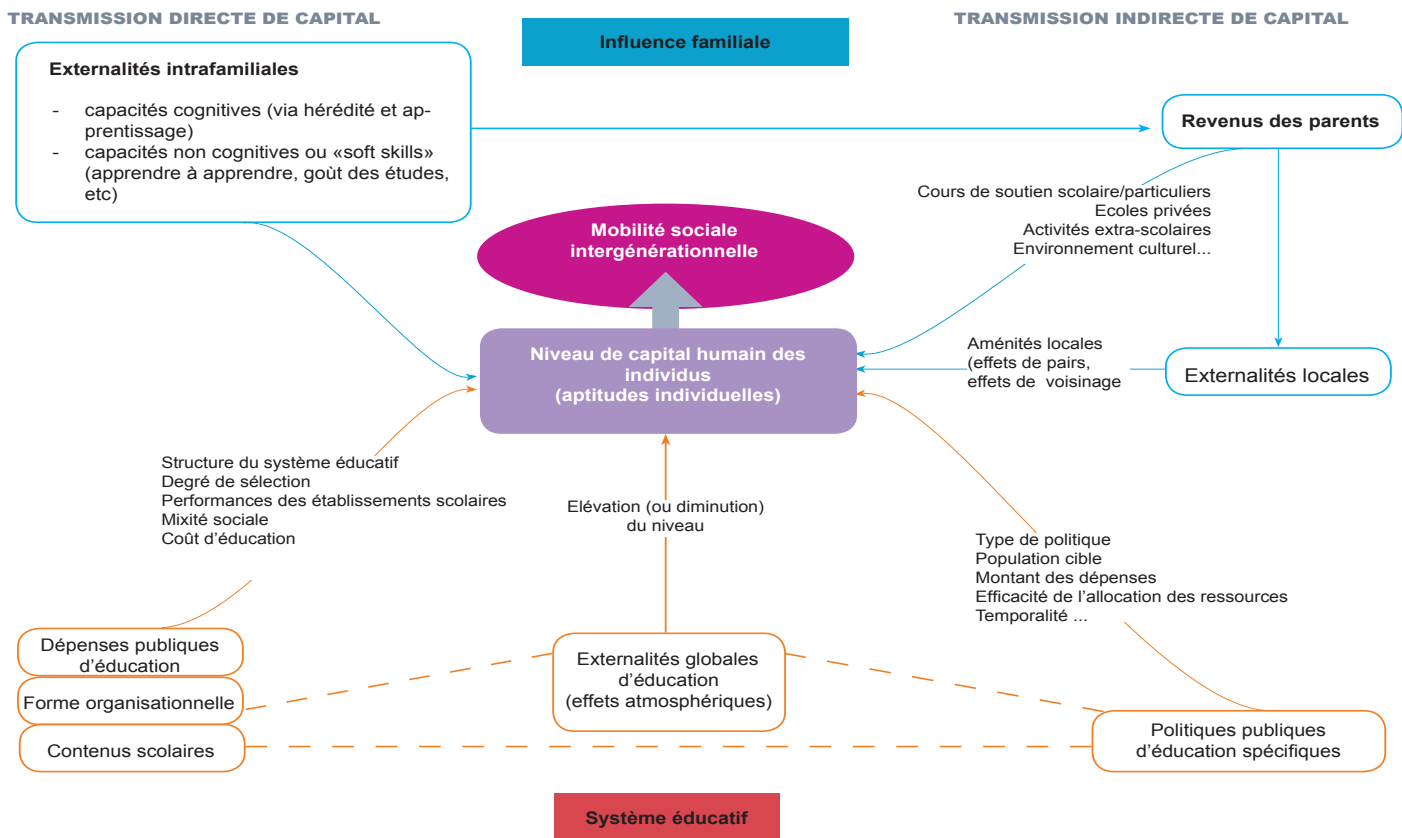
pour la France. Suivant les résultats de l'enquête PISA 2015 et en se fondant sur le rapport des performances (sciences) des élèves issus des catégories (quartiles) socio-économiques supérieures et inférieures, la France apparaît comme le pays de l'OCDE le plus inégalitaire en termes de résultats éducatifs à l'âge de 15 ans. De plus, à l'inverse de la plupart des pays, l'inégalité éducative n'a cessé de s'accroître depuis 2003. L'impact du milieu social d'origine sur les choix d'éducation est particulièrement important en Hauts-de-France. L'origine sociale détermine le type de baccalauréat choisi. En 2017-18, 41,1% des enfants d'ouvriers sont inscrits en Bac professionnel contre seulement 4,6% d'enfants de cadres*. De même, 33,5% des enfants d'ouvriers sont inscrits en Bac technologique contre 12,2% d'enfants de cadres. L'écart est encore plus marqué si l'on considère l'accès aux filières élitistes : les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont très fortement présents dans les classes préparatoires aux grandes écoles contrairement aux enfants d'ouvriers.

LES DÉTERMINANTS DE LA MOBILITÉ SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'analyse de la mobilité sociale est un outil essentiel dans l'évaluation de la « bonne santé » sociale et économique d'un territoire. Le cumul et la persistance d'indicateurs socioéconomiques dégradés, ainsi que l'existence d'importantes inégalités sociales et économiques peuvent potentiellement s'expliquer par un phénomène de reproduction intergénérationnelle important, que l'on appelle déterminisme social. Un territoire présentant un déterminisme social important est un territoire où la mobilité sociale intergénérationnelle est faible et limitée.

*Ministère de l'Éducation Nationale, Enseignement Supérieur Recherche

Déterminants de la mobilité sociale intergénérationnelle à la lecture de la littérature économique et sociologique



On distingue habituellement deux grands déterminants de la mobilité intergénérationnelle que sont le milieu familial et le système éducatif (et dans une moindre mesure pour la France, les imperfections sur le marché du crédit et les contraintes financières auxquelles les ménages font face pour l'éducation de leurs enfants). Plus l'influence de la famille pèse sur le destin de l'individu, plus le déterminisme social est important et plus la mobilité sociale intergénérationnelle sera limitée. Pour qu'une société soit parfaitement mobile, il faut que les caractéristiques familiales n'influencent en aucun cas le destin de l'individu. Ainsi, la probabilité d'accéder à un groupe social donné dépendra uniquement des capacités innées des individus ainsi que de l'effort fourni, et pas du milieu familial. Plus le déterminisme social est faible (c'est-à-dire moins la famille a d'influence sur l'avenir de l'individu), plus le système éducatif et les politiques qui l'accompagnent sont performants et efficaces.

UNE MOBILITÉ SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE EN TERMES DE POSITION SOCIALE MOINS ÉLEVÉE EN HAUTS-DE-FRANCE

De nombreux indicateurs de la mobilité sociale proviennent de la recherche en sociologie et sont utilisés aujourd'hui par les économistes. Ils permettent de se rendre compte de ce que connaît la société en matière de mobilité sociale intergénérationnelle.

La **mobilité sociale** se définit comme la circulation des individus d'une position à une autre au sein d'une société. Dans cette note, nous comparons la position d'un individu à celle de ses parents au sein d'une structure sociale : **on parle de mobilité intergénérationnelle**.

La **mobilité brute**, qui se calcule à partir de tables de mobilité en fréquence, est définie comme la part d'individus qui ont une position différente de celle de leurs parents, c'est-à-dire qui font

l'expérience de la mobilité intergénérationnelle. Cette mobilité est appelée également **mobilité observée**.

La **mobilité ascendante** est la part de la mobilité observée qui constitue un changement positif de position : l'individu occupe alors une position supérieure dans la structure sociale comparativement à la position de ses parents.

La **mobilité descendante** est la part de mobilité observée qui constitue un changement négatif de position : l'individu occupe une position inférieure dans la structure sociale comparativement à celle de ses parents.

La **mobilité orientée** est la différence entre le taux de mobilité ascendante et le taux de mobilité descendante : elle permet de savoir si la mobilité ascendante l'emporte ou pas sur la mobilité descendante et dans quelle proportion.

La mobilité sociale peut s'étudier en termes de position sociale, d'éducation, ou bien encore de revenus.



Tableau 1 : Taux de mobilité intergénérationnelle en termes de position sociale (6 groupes), en %

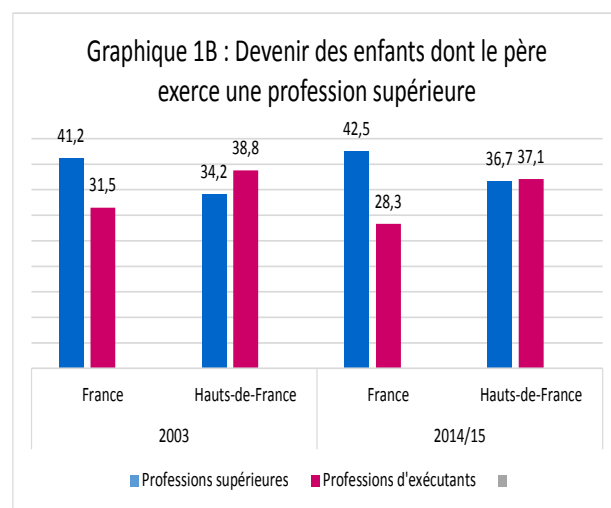
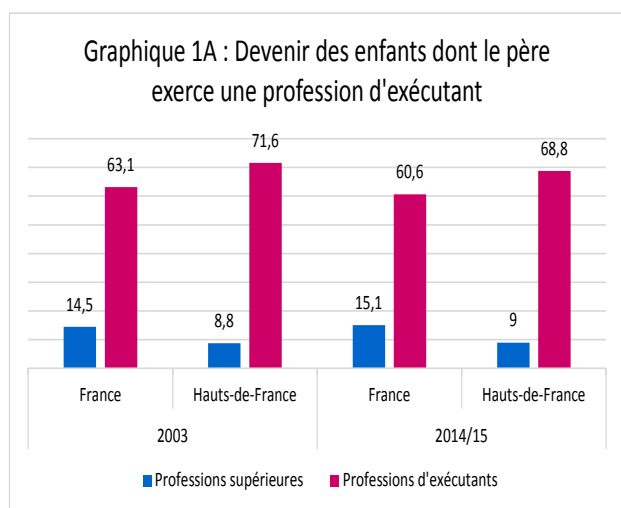
	Mobilité observée		Mobilité ascendante		Mobilité descendante		Mobilité orientée	
	Hauts-de-France	France	Hauts-de-France	France	Hauts-de-France	France	Hauts-de-France	France
1993	57,2	68,0	31,1	40,7	26,1	27,3	5,0	13,3
2003	65,0	69,9	31,6	38,2	33,5	31,7	-1,9	6,4
2014/2015	67,7	70,5	30,9	35,2	36,8	35,3	-5,9	-0,1

Calculs effectués à partir des enquêtes Formations Qualifications Professionnelles de 1993, 2003 et 2014-2015 produites par l'INSEE ; population active âgée de 35 à 60 ans ; individus nés et résidant en France/Hauts-de-France.

Note de lecture : En 2014-15 pour la région Hauts-de-France, 67,7% des individus ont fait l'expérience de la mobilité sociale en termes de position sociale par rapport à leur père, contre 70,5% en France.

La mobilité intergénérationnelle en termes de position sociale dans la région Hauts-de-France est plus limitée que celle de la France, même si ces dernières années cet écart tend à se réduire. La mobilité ascendante est plus faible dans la région, tandis que la mobilité descendante est plus fréquente, comparativement au niveau national. **La mobilité descendante**

l'emporte sur la mobilité ascendante, et ce phénomène est plus important en Hauts-de-France qu'en France (mobilité orientée respectivement de -5,9% contre -0,1 en 2014-15, tableau 1).

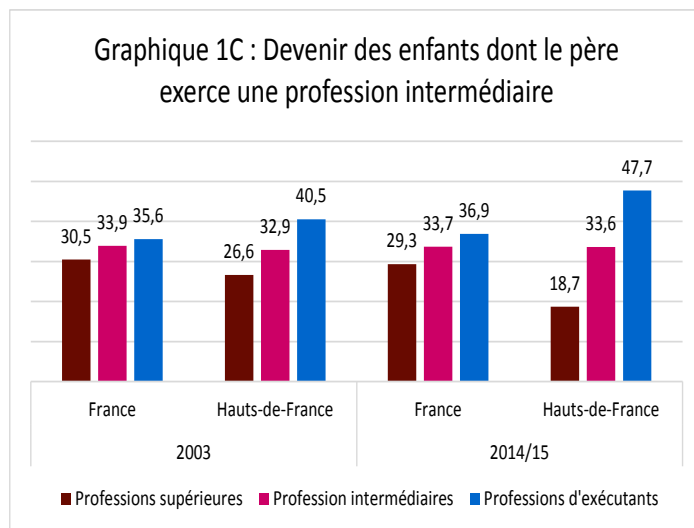


Calcul effectués à partir des enquêtes Formations Qualifications Professionnelles de 2003 et de 2014-2015 produites par l'INSEE ; population active âgée de 35 à 60 ans ; individus nés et résidant en France/Hauts-de-France. Professions supérieures : cadres et professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Professions d'exécutants : ouvriers et employés.

Note de lecture : En 2014-15, dans les Hauts-de-France, les enfants de père exécutant sont 68,8% à le devenir à leur tour contre 60,6% au niveau national (graphique 1A). Les individus dont le père exerce une profession supérieure sont 36,7% à en exercer une également, contre 42,5% au niveau national (graphique 1B).

La reproduction sociale pour les individus dont le père exerce une profession d'«exécutant» est plus importante dans la région qu'en France (respectivement 71,6 contre 63,1% en 2003 et 68,8% contre 60,6% en 2014-2015, graphique 1A). Ces individus ont également moins de chances d'accéder aux professions supérieures dans la région qu'au niveau national (graphique 1A). **La reproduction sociale des individus dont le père exerce une profession supérieure est moins forte**

dans la région qu'au niveau national (36,7% en 2014-15 contre 42,5%). **Les enfants de père exerçant une profession supérieure font donc plus souvent l'expérience de la mobilité descendante dans la région qu'en France**, et notamment en direction des professions d'«exécutants» : ils sont 37,1% à devenir «exécutants» en Hauts-de-France contre 28,3% en France (graphique 1B).



Calcul effectués à partir des enquêtes Formations Qualifications Professionnelles de 2003 et de 2014-2015 produites par l'INSEE ; population active âgée de 35 à 60 ans ; individus nés et résidant en France/Hauts-de-France. Professions supérieures : cadres et professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Professions d'exécutants : ouvriers et employés.

Note de lecture : En 2014-15, les enfants de père exerçant une profession intermédiaire sont 18,7% dans la région à exercer une profession supérieure contre 29,3% au niveau national.

Enfin, lorsque l'on s'intéresse au devenir des enfants dont le père exerce une profession intermédiaire, on remarque immédiatement une dégradation de leurs opportunités entre 2003 et 2014-2015, alors même que la situation au niveau national est demeurée pratiquement identique sur cette période.

Ainsi, les individus dont le père exerce une profession intermédiaire font moins souvent l'expérience de l'ascension sociale et le passage à la catégorie sociale inférieure est plus fréquent en Hauts-de-France qu'en France (graphique 1C, 2014-15).

UN NIVEAU DE QUALIFICATION EN RETRAIT ET UNE REPRODUCTION DES CATÉGORIES LES MOINS DIPLÔMÉES PLUS IMPORTANTE DANS LA RÉGION

La région Hauts-de-France présente des indicateurs socio-économiques dégradés, notamment en termes d'éducation :

Les tableaux 2A et 2B retranscrivent le phénomène de « sous-éducation » persistant que connaît la région depuis plusieurs décennies (part des peu ou pas diplômés plus forte, et part des diplômés du supérieur plus faible). Par ailleurs, cet écart entre la région et la France tend à s'accroître ces dernières années, que ce soit pour la part des individus peu ou pas diplômés ou la part des individus diplômés du supérieur.

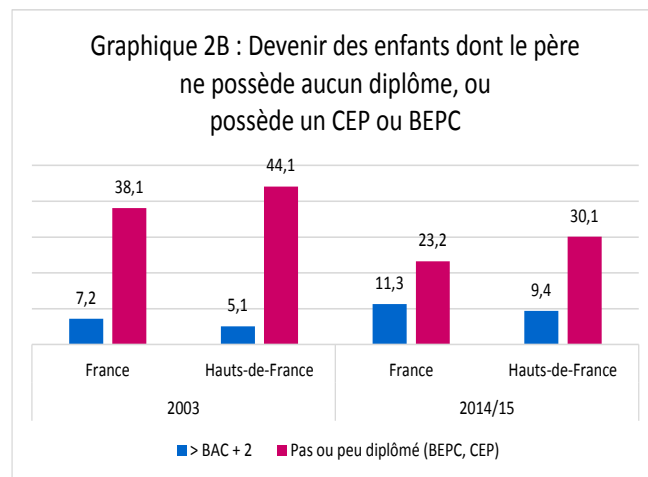
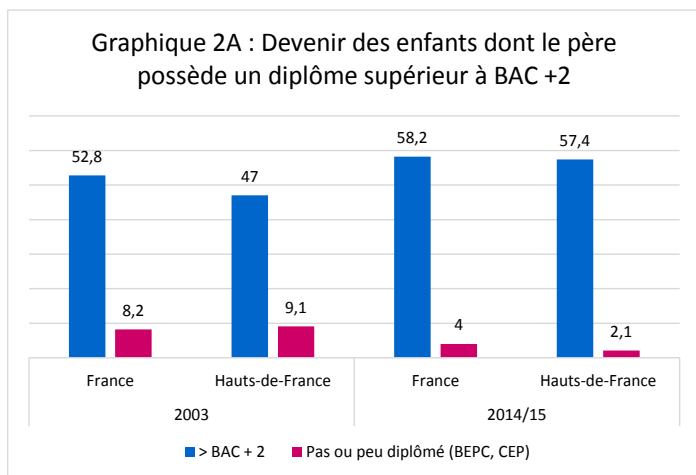
Les graphiques 2A et 2B présentent le devenir des individus dont le père possède un diplôme supérieur au niveau « Bac+2 », ainsi que celui de ceux dont le père est peu ou pas diplômé (CEP, BEPC).

Tableau 2A : Part des peu ou pas diplômés dans la population non scolarisée de plus de 15 ans			
Année recensement	1975	1999	2014
Hauts-de-France	77,0%	50,8%	36,0%
France métropolitaine	73,2%	45,3%	30,8%
Différentiel HDF-France	3,9%	5,5%	5,2%

Tableau 2B : Part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population non scolarisée de plus de 15 ans			
Année recensement	1975	1999	2014
Hauts-de-France	4,1%	13,5%	22,5%
France métropolitaine	6,0%	17,6%	27,5%
Différentiel HDF-France	-2,0%	-4,1%	-5,0%

Calculs effectués à partir des recensements de la population de l'INSEE (recensements 1975, 1999, 2014). « Peu ou pas diplômés » : pas de diplôme, diplôme de niveau CEP ou BEPC ; « Diplômés de l'enseignement supérieur » : diplôme supérieur au niveau baccalauréat.

Note de lecture : En 2014, 36% des personnes non scolarisées de plus de 15 ans sont « peu ou pas diplômées » dans la région Hauts-de-France contre 30,8% en France métropolitaine. En 2014, 22,5% de la population régionale non scolarisée de plus de 15 ans possède un diplôme du supérieur contre 27,5% en France métropolitaine.



Calculs effectués à partir des enquêtes Formations Qualifications Professionnelles de 2003 et de 2014-2015 produites par l'INSEE ; population active âgée de 22 à 64 ans ; individus nés et résidant en France/Hauts-de-France. « Niveau >bac+2 » : diplôme de l'enseignement supérieur, de niveau bac+3 et plus. « Pas ou peu diplômés » : pas de diplôme ou diplôme de niveau CEP, BEPC.

Note de lecture : En 2014-15, 57,4% des enfants de père possédant un diplôme supérieur à Bac+2 en Hauts-de-France possède également un diplôme supérieur à Bac+2 contre 58,2% au niveau national (graphique 2A). En 2014-15, les individus dont le père est peu ou pas diplômé sont 30,1% à l'être à leur tour dans la région contre 23,2% en France (graphique 2B).

On constate **une reproduction des catégories peu ou pas diplômées plus importante dans la région** en 2003 et 2014-2015 : 30,1% contre 23,2% au niveau national en 2014-15. Le différentiel avec la France métropolitaine était similaire en 2003. **Ainsi, pour les individus les moins diplômés, la reproduction intergénérationnelle est plus importante dans la région qu'à l'échelle nationale. Par ailleurs, le déterminisme social est très fort pour les catégories les plus diplômées** (niveau supérieur à bac+2), et a augmenté entre 2003 et 2014-2015 pour pratiquement rattraper le niveau national (qui a également augmenté).

En résumé, l'analyse de la mobilité sociale intergénérationnelle de la région permet de mettre en évidence :

- Un différentiel région-France important en termes de position sociale, mais qui tend à se réduire ces dernières années ;
- Une mobilité intergénérationnelle en termes de position sociale descendante dans la région ;
- Un différentiel persistant entre la région et la France en termes de niveau d'éducation (part des peu ou pas diplômés plus forte et part des diplômés du supérieur plus faible) couplé à une mobilité sociale intergénérationnelle éducative plus faible.

Ce fort déterminisme social a donc des conséquences sur la réussite scolaire et l'égalité des chances, la répartition des revenus et des richesses, sur l'état de santé des individus, leurs conditions de vie en tant qu'actifs et retraités, et leur accès à l'emploi. Il met par ailleurs en péril la cohésion sociale en renforçant le sentiment de défiance à l'égard des autres et de la société.

Lutter contre les inégalités liées au milieu d'origine et permettre aux enfants de milieu modeste de monter dans l'échelle sociale constituent un enjeu majeur pour les Hauts-de-France. Dans une région où les inégalités éducatives et culturelles sont fortes, et la mobilité intergénérationnelle faible, l'école doit réduire les inégalités liées aux différences familiales avant de sélectionner pour éviter que seuls les enfants issus des milieux cultivés et favorisés passent la barrière de la sélection. Il faut donc agir

dès les premières années pour compenser les différences sociales et culturelles liées au milieu familial, en favorisant la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans. En effet, plus on scolarise tôt les enfants, plus l'activité d'éducation est efficace, particulièrement pour les enfants issus des milieux modestes. En outre, de récents travaux ont montré qu'en présence de fortes inégalités éducatives, il fallait investir massivement dans l'éducation primaire^{2,3}. Or la France est un des pays où les dépenses publiques d'éducation primaire par élève sont les plus faibles, nettement en deçà de la moyenne des pays avancés. La mise en œuvre de réformes ciblées sur les élèves en échec scolaire constitue également un levier d'action efficace.

Puisque les inégalités éducatives déterminent les inégalités de salaire, de revenus, de santé, de logement,..., et que ces inégalités sont cumulatives, de fortes inégalités éducatives combinées à une faible mobilité sociale ne peuvent conduire qu'à une dynamique de croissance faible.

La situation d'un territoire apparaît donc comme la résultante d'un double processus : les trajectoires sociales de tel ou tel public et les dynamiques socio-économiques de transformation du jeu territorial. Cela implique d'agir simultanément sur l'offre territoriale et la demande sociale en combinant les interventions sur les publics et les territoires : quelles opportunités sont accessibles aux individus sur un territoire donné, et en retour comment les capacités individuelles contribuent aux dynamiques territoriales ?

Références :

¹ Ben-Halima B., Chusseau N. et J. Hellier (2014) Skill Premia and Intergenerational Education Mobility: The French Case, *Economics of Education Review*, 39, April, 50-64.

² Chusseau N. et J. Hellier (2011), Educational Systems, Intergenerational Mobility and Social Segmentation, *European Journal of Comparative Economics*, 8 (2), 203-233, 2011.

³ List J., Samek A. et D.L. Suskind (2018), Combining Behavioral Economics and Field Experiments to reimagine Early Childhood, *Behavioural Public Policy*. Vol 2(1), 1-21

Les données utilisées

Les enquêtes Formation et Qualification Professionnelle sont produites de façon apériodique par l'INSEE depuis 1964 : 1964, 1970, 1977, 1985, 1993, 2003, 2014-15. Elles comprennent cinq volets principaux : formation initiale, formation continue, mobilité professionnelle, origine sociale, revenus du travail. Depuis sa mise en place, l'enquête FQP a permis aux chercheurs d'étudier la mobilité sociale intergénérationnelle, la mobilité professionnelle, mais aussi d'analyser les changements dans les rendements des diplômés et l'efficacité du système éducatif.

Les individus enquêtés sont sélectionnés à partir d'un fichier maître de personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans, et qui résident en France métropolitaine au moment de l'enquête. Le nombre d'individus enquêtés varie grandement d'une enquête à l'autre (39 285 enquêtés en 2003, 26 861 enquêtés en 2014-15).

Pour l'enquête FQP de 2014-15, le processus de sélection de l'échantillon a changé : l'INSEE n'a sélectionné que des individus nés en octobre les années paires et a considéré cette première étape d'échantillonnage comme parfaitement aléatoire, l'objectif final étant de pouvoir appairier directement les individus enquêtés dans le cadre de FQP avec le panel « Tous Salariés », afin de disposer d'informations plus détaillées sur leurs parcours professionnels. Les individus ont été directement sélectionnés dans les fichiers fiscaux millésimés 2013 et 2014, et non plus dans un fichier maître. Pour pouvoir alors obtenir un échantillon représentatif de la population, notamment en termes d'âge, l'enquête a été répartie sur deux années. Malgré tout, les individus âgés de moins de 22 ans étant sous-représentés, ils ont été exclus : cette dernière enquête, contrairement aux autres, porte donc sur des individus âgés de 22 à 65 ans.

Cette note s'appuie sur des premiers travaux réalisés dans le cadre d'une thèse sur la mobilité sociale en Hauts-de-France. Cette thèse, bénéficiant d'un financement de la Région Hauts-de-France, est menée par Valentine Schmitz doctorante à l'Université de Lille (laboratoire Economie et Management – LEM-CNRS) et à l'Université Catholique de Lille (Laboratoire ETHICS-EA). La Région avait déjà financé il y a quelques années une thèse sur un sujet similaire (Nicolas Fleury « Mobilité intergénérationnelle et qualifications dans les zones de reconversion d'industries traditionnelles : le cas de la région Nord-Pas de Calais »).

Ce nouveau projet, associant des chercheurs régionaux de différentes spécialités, a un triple objectif :

- Mesurer la mobilité sociale à l'échelle de la région Hauts de France et la comparer à la mobilité sociale à l'échelon national et international.
- Identifier les déterminants de l'écart de mobilité sociale entre la France et les Hauts-de-France via :
 - l'analyse des aspirations et du fatalisme social des élèves de fin du secondaire premier cycle et de leurs parents, et
 - l'étude de l'impact du contexte culturel régional sur les préférences et les comportements individuels notamment en termes d'apprentissage et de réussite scolaire.
- Identifier les politiques publiques spécifiques à mettre en œuvre au niveau régional pour réduire les inégalités d'éducation, stimuler la mobilité sociale et favoriser à terme la croissance. Après avoir montré en quoi les comportements des jeunes ont pu être influencés par leur origine sociale, familiale et régionale, différents leviers d'actions seront identifiés.

Pour répondre à ces objectifs, différentes méthodologies seront mobilisées :

- Analyse économétrique de la mobilité sociale intergénérationnelle en Hauts-de-France et à l'échelon national.
- Enquête auprès des élèves de fin du secondaire premier cycle et de leurs ascendants.
- Expériences menées en laboratoire auprès des élèves de fin du secondaire premier cycle.

Ces travaux sur la mobilité sociale peuvent alimenter les réflexions menées autour des schémas régionaux (SRADDET, SRDE2I, CPRDFOP, SRESRI).



Nathalie Chusseau
Professeure des universités
nathalie.chusseau@univ-lille.fr

Valentine Schmitz
Doctorante en Sciences économiques
valentine.schmitz@univ-catholille.fr

Contact : gregory.marlier@hautsdefrance.fr
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales
Service Observation et Prospective

Coordnatrice de publication :
sylvie.delbart@hautsdefrance.fr - DPSR

Retrouvons-nous sur



regionhautsdefrance



@hautsdefrance



regionhdf



region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr

